

ASSEMBLÉE NATIONALE
6 décembre 2023

CONTRÔLER L’IMMIGRATION, AMÉLIORER L’INTÉGRATION - (N° 1943)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 225

présenté par

M. Pauget, Mme Anthoine, Mme Blin, Mme Bonnivard, M. Brigand, M. Di Filippo, Mme Gruet,
Mme Louwagie, Mme Frédérique Meunier, M. Portier, M. Viry, Mme Valentin, M. Dubois et
M. Emmanuel Maquet

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 27, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.